

TERMES DE RÉFÉRENCE

APPEL D'OFFRES (RFQ) – COUVERTURE D'ASSURANCE TOUT RISQUE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS

Numéro de l'appel d'offres : **PLAN-ADO-090-26**

Date de publication : 15/07/2026

Date limite de soumission des offres : 30/07/2026

Description : Couverture d'assurance pour les matériels roulants (véhicules et motocyclettes) matériel de bureau, y compris le matériel informatique.

SECTION A : CONTEXTE

1. Contexte :

Plan International est une organisation internationale humanitaire et de développement qui fait avancer les droits des enfants et l'égalité pour les filles. Nous construisons des partenariats pour les enfants, il y a bientôt 90 ans, et sommes actifs dans plus de 70 pays incluant Haïti, ce depuis plus de 50 ans.

Dans le cadre de la réponse humanitaire en Haïti et en alignement avec le Plan de Réponse Humanitaire (**HRP**), le consortium « Rezilians Ayiti » dirigé par Plan International à travers un financement des Fonds Humanitaire Régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes met en œuvre des interventions d'assistance humanitaire vitale visant à répondre aux besoins multisectoriels des populations affectées dans les départements de l'Ouest, du Centre et de l'Artibonite.

Dans le cadre des activités du projet, Plan International a eu à faire l'acquisition de matériels roulants, de bureau, informatiques etc. pour faciliter l'implémentation des activités du projet dans les départements cibles.

Ainsi, Plan International Haïti recherche activement une compagnie d'assurance qualifiée et expérimentée pour assurer la couverture d'assurance de Ces matériels et équipements. Cette couverture d'assurance devrait s'étendre sur une durée minimale d'un (1) an.

2. Objectifs :

L'objet du présent appel d'offres est de solliciter des devis (RFQ) pour ce service. Il incombe aux soumissionnaires de s'assurer que leurs offres parviennent à Plan International conformément aux instructions, modalités et conditions décrites dans la présente RFQ. Le non-respect des instructions décrites dans le présent document peut entraîner l'exclusion d'une offre de la procédure d'évaluation.

SECTION B : PORTÉE DES TRAVAUX ET QUALIFICATIONS TECHNIQUES

L'objet du présent appel d'offres est de confier à la société sélectionnée la fourniture d'une couverture d'assurance pour les matériels roulants et de bureau, y compris le mobilier, le matériel informatique et autres, destiné à Plan International Haïti/ Projet RHPF LAC.

Liste non exhaustive des matériels :

MATERIELS	VALEUR (APPROX.) EN USD
<i>Ordinateur portable (Laptop) et écran (moniteur)</i>	<i>\$30,000.00</i>
<i>Imprimante</i>	<i>\$6,000.00</i>
<i>Rétroprojecteur</i>	<i>\$1,000.00</i>
<i>Tablette</i>	<i>\$15,000.00</i>
<i>Bureau et chaises de bureau</i>	<i>\$8,000.00</i>
<i>Véhicule 4x4</i>	<i>\$95,000.00</i>
<i>Motocyclette</i>	<i>\$55,000.00</i>
<i>Autres matériels IT ou de bureau</i>	<i>\$5,000.00</i>

La société devra, sur demande, fournir les services suivants :

- Une couverture d'assurance d'une durée d'un (1) an, renouvelable.
- Une protection contre la perte, les dommages ou le vol de ces matériels, d'une valeur totale d'environ **Deux cent mille & 00/100 dollars américains (USD 200,000.00)**.

1. Devis :

Les offres soumises en réponse au présent appel d'offres doivent être établis sur la base d'un prix fixe, tout compris. Les prix doivent être indiqués en gourdes ou en dollars américains. Les prix doivent inclure l'ensemble des coûts. Les offres doivent rester valables pendant au moins trente (30) jours calendaires après la date limite de soumission. Les soumissionnaires sont priés de fournir leurs devis sur leur formulaire officiel ou sur papier à en-tête. En outre, les soumissionnaires répondant au présent appel d'offres sont priés de fournir les éléments suivants :

- une copie de leur enregistrement officiel ou de leur licence d'exploitation.
- une présentation de deux (2) pages décrivant ses domaines d'expertise et d'activité, ainsi qu'une description de l'équipe et des principaux clients.
- trois (3) références (avec nom et coordonnées) indiquant les services pertinents fournis au cours des trois (3) dernières années qui illustrent le mieux les qualifications et les performances passées de l'organisation. Les références issues d'autres organisations internationales ou pour des projets subventionnés sont un atout. Plan International se réserve le droit d'obtenir des informations sur les performances passées auprès de sources autres que celles identifiées par le soumissionnaire.
- Validité de l'offre : 30 jours

2. Date limite de soumission des offres et procédure :

Les offres doivent être reçues au plus tard le **30 juillet 2026 à 12h00 pm**, heure locale d'Haïti, par e-mail à l'adresse suivante : tender.haiti@plan-international.org.

Les questions supplémentaires doivent être soumises par écrit à la même adresse susmentionnée. Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et demandes de précisions — ainsi que les réponses correspondantes — que Plan International estime susceptibles d'intéresser d'autres soumissionnaires seront transmises à tous les destinataires de l'appel à propositions ayant manifesté leur intention de participer à l'appel d'offres.

3. Critères d'évaluation :

L'importance relative de chaque critère est indiquée par le nombre de points ci-dessous :

- Capacités et expérience de l'entreprise : 20 points
 - Plan International évaluera si l'expérience de l'entreprise est pertinente au regard des travaux consistant à fournir des services de couverture d'assurance pour les équipements en Haïti
- Références antérieures – 20 points
 - Les soumissionnaires doivent fournir trois références antérieures concernant des services d'assurance similaires fournis précédemment. Les coordonnées de ces références doivent inclure au minimum : le nom de la personne de contact pouvant attester des performances du soumissionnaire, le nom et l'adresse de l'entreprise pour laquelle les travaux ont été réalisés, ainsi que l'adresse e-mail et le numéro de téléphone de la personne de contact. Plan International, pour évaluer les performances antérieures des soumissionnaires, peuvent contacter les références susceptibles de témoigner des performances passées du soumissionnaire dans le cadre de projets de portée similaires.
- Couverture proposée – 60 points
 - Plan International évaluera le type de couverture proposée ainsi que les détails de la police, les conditions de couverture proposées, les niveaux de déductibles proposés et la procédure de déclaration de sinistre afin de déterminer la couverture la plus avantageuse pour le projet.

Les soumissionnaires sont invités à présenter leurs meilleures offres. Il est prévu que l'attribution du marché se fasse exclusivement sur la base de ces offres initiales. Toutefois, Plan International se réserve le droit de prendre l'une des mesures suivantes :

- Plan International peut mener des négociations avec tout soumissionnaire et/ou lui demander des éclaircissements avant l'attribution du marché.
- Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires capables de répondre à l'ensemble des exigences techniques du présent appel d'offres, Plan International peut attribuer un marché partiel ou répartir le marché entre plusieurs fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet RHPF LAC.
- Plan International peut annuler le présent appel d'offres à tout moment.
- Plan International peut rejeter tout ou partie des offres, si une telle décision est jugée dans son intérêt.

4. Termes et Conditions :

Veuillez noter que les conditions générales suivantes s'appliquent :

- (a) Les conditions de paiement standard de Plan International sont de 30 jours nets à compter de la réception et de l'acceptation de tout bien délivré ou prestation. Le paiement ne sera versé qu'à l'entreprise ayant soumis l'offre en réponse au présent appel d'offres et sélectionnée dans la décision d'attribution qui en résultera ; aucun paiement ne sera versé à un tiers.
- (b) Tout marché résultant de la présente demande de devis sera à prix fixe, sous la forme d'un contrat de service avec la compagnie d'assurance.
- (c) Tout soumissionnaire ayant été retenu dans le cadre de cet appel d'offres aura à adhérer et signer le Code de Conduite- Fournisseur de Plan International.

SECTION C : PRÉSENTATION DU DOSSIER

1. La liste de contrôle suivante récapitule les documents à joindre à une offre en réponse à la présente demande de devis :

- Lettre d'accompagnement, signée par un représentant habilité du soumissionnaire ;
- Offres financière et technique, comprenant la présentation de l'entreprise, la preuve des qualifications techniques ainsi que la proposition détaillée de la police d'assurance ;
- Copie de l'enregistrement ou de la licence d'exploitation du soumissionnaire ;
- Coordonnées d'au moins trois (3) références de clients passés ou actuels, indiquant les services pertinents fournis au cours des trois (3) dernières années qui illustrent le mieux les qualifications et les performances passées de la compagnie.
- **Toute offre envoyée à une autre adresse que celle indiquée et/ou après la date de soumission ne sera pas considérée.**

SECTION D : PROFIL DU SOUMISSIONNAIRE

Qualifications techniques que le soumissionnaire retenu doit posséder :

- Au moins 5 ans d'expérience et des antécédents avérés dans la fourniture de services d'assurance tels que décrits dans l'étendue des travaux
- Expérience en matière de couverture d'assurance en Haïti
- Une expérience sur d'autres projets financés par des bailleurs de fonds en Haïti, en particulier ceux mis en œuvre par des ONG telles que Plan International, est fortement appréciée.

Autres conditions d'éligibilité :

- **Vérification indispensable : Anti-terrorisme**

À Plan International, nous procéderons systématiquement à des vérifications à l'égard de tous les fournisseurs de notre chaîne d'approvisionnement afin de nous assurer qu'ils respectent les règles et réglementations de Plan International et des donateurs concernés. Dans le cadre de nos processus de vérification des fournisseurs, nous devons procéder à un contrôle antiterroriste

(ATS) et évaluer la capacité financière d'un fournisseur, ses ressources, sa conformité aux normes de santé, de sécurité et de travail internationalement reconnues, et son engagement en faveur d'une gestion éthique de la chaîne d'approvisionnement.

- **Lutte contre la Fraude et la Corruption**

Plan International a une tolérance zéro envers la fraude et la corruption et prend très au sérieux tout acte ou toute tentative de fraude ou de corruption.

- **Protection des enfants et des jeunes**

Plan International s'engage pleinement à protéger tous les enfants et les jeunes en tenant compte de leur sexe. Nous prenons très au sérieux notre responsabilité et notre devoir de veiller à ce qu'en tant qu'organisation et toute personne qui nous représente ou travaille avec nous, ne nuise, n'abuse ou ne commette d'autres actes de violence à l'encontre des enfants et des jeunes ou ne les expose à un tel risque.

PLAN INTERNATIONAL HAITI se réserve le droit, à tout moment d'interrompre, de reporter ou d'annuler le présent appel sans préavis et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. Dans une telle circonstance, les intéressés ne pourront produire aucune réclamation à quelque titre que ce soit.